

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 36 (1900)
Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

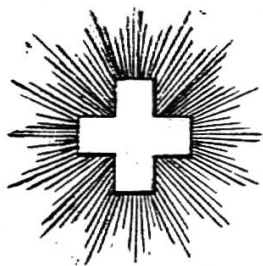
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXVI^{me} ANNÉE

N^o 23.



LAUSANNE

9 juin 1900

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *La réforme de l'enseignement secondaire. — Ecole enfantine et école primaire. — Chronique scolaire: Genève, Neuchâtel, Jura Bernois, Vaud. — Partie pratique: Leçons de choses: Le fraisier; la poule. — Dîc-tées. — Récitation. — Chronique géographique.*

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le chapitre consacré aux programmes renferme des remarques bien judicieuses, les deux suivantes entre autres. Qui n'est effrayé du fardeau de plus en plus lourd imposé à la jeunesse par l'accroissement inévitable des matières enseignées? Chaque jour ajoute à l'étude des sciences, de l'histoire, de la géographie, un chapitre nouveau qu'il faut connaître. Pourra-t-on désormais passer sous silence la dernière guerre hispano-américaine qui a donné les Philippines aux Etats-Unis, ou encore la guerre du Transvaal dont nous ne pouvons prévoir toutes les conséquences? Non certes; or « il n'est pas possible de toujours ajouter sans retrancher jamais; autrement l'instruction devient superficielle. Mais le moyen de retrancher, c'est de permettre à l'enfant de faire un certain choix »; c'est ce que l'on a fait en Amérique: partout il y a des matières obligatoires et d'autres qui sont librement choisies par les élèves. C'est parfait; il n'est pas facile cependant de bien indiquer les disciplines que l'on peut ignorer et celle qu'il faut imposer à chacun; la Commission d'enquête n'a pas jugé bon de le faire pour l'enseignement moderne et s'est contentée de voter une proposition toute générale: « Pour répondre aux divers besoins des élèves, il y aura des cours obligatoires et des cours à option ». Elle a été plus catégorique pour l'enseignement classique qu'elle divise en deux cycles de trois années chacun; le deuxième comprendra « à titre de matières obligatoires la littérature française, la littérature latine, la langue et la littérature grecques, l'histoire considérée dans ses grandes périodes et au point de vue du développement de la civilisation, la géographie, la philosophie, et, à titre de matières à option, les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, les littératures étrangères, etc. »

Signalons ensuite l'institution des cours gradués. Il est déraisonnable de mettre ensemble, parce qu'ils appartiennent à la même classe, des enfants qui parlent couramment l'allemand ou l'anglais, et d'autres qui n'en savent pas un mot. De là la vingt-cinquième proposition votée par la Commission d'enquête : « Le système des cours gradués sera substitué autant que possible à celui des classes. » Il était sage d'ajouter : « Autant que possible. » Le principe nous paraît excellent, mais l'application en est plus difficile qu'on ne saurait le croire ; elle ne le sera pas trop cependant dans les grands lycées qui ont un personnel enseignant nombreux.

La troisième partie de notre volume enfin établit la situation comparée de l'enseignement public et de l'enseignement privé ; elle constate que le premier est en baisse et que le second étend partout ses positions ; les causes de cette crise des lycées sont multiples ; ce sont d'abord les critiques, souvent peu justifiées, dirigées contre l'éducation qu'on y donne ; en 1836 déjà, Guizot avait dit que dans l'Université impériale « l'éducation ne valait peut-être pas l'instruction » ; le mot n'était pas très catégorique ; il a été recueilli avec soin cependant, répété à satiété et érigé en vérité incontestable.

L'élévation du prix de la pension et des frais d'études a été pour beaucoup aussi dans cet amoindrissement de la clientèle de l'enseignement de l'Etat. La fortune publique a sensiblement diminué dans plusieurs départements ; beaucoup de familles gênées ne peuvent plus s'imposer les mêmes sacrifices qu'auparavant et prennent l'habitude d'envoyer leurs enfants aux établissements libres dont l'échelle des prix est plus mobile et moins rigoureuse. L'enquête établit des chiffres précis : dans l'Académie de Montpellier, la crise viticole a fait de grands ravages ; il y a huit collèges dans le seul département de l'Hérault, sans parler du lycée de Montpellier ; tous ces établissements ont perdu une grande partie de leur clientèle. Dans l'Aude, le lycée de Carcassonne a vu sa population d'internes tomber de 461 à 177 ; cette diminution est due surtout, affirme le recteur, aux mesures prises pour élever le prix de la pension au moment où le phylloxéra sévissait le plus cruellement. Le Gers a beaucoup souffert de la crise agricole, l'internat y est atteint parce qu'il est trop cher. Dans le Tarn, le lycée d'Albi a perdu 16 internes de 1881 à 1898 : les prix élevés de l'internat, dit l'inspecteur, ne sont plus en rapport avec le rendement de la terre.

Il faudrait aussi dédoubler les grands lycées — on y étouffe ; Lyon, par exemple, n'a qu'un lycée avec une succursale à St-Rambert pour les jeunes élèves ; « l'idéal, dit M. Leygues, c'est l'établissement modeste avec des classes de 10, 15, 20 élèves, — émigrer des vieux immeubles qui abritent plusieurs collèges, et construire de nouveaux édifices ; très souvent les établissements ecclésiastiques ne doivent leur prospérité qu'à la supériorité de leur installation matérielle.

La baisse de l'enseignement public tient aussi à des causes

d'ordre moral; le lycée s'est ouvert plus que par le passé aux enfants de l'origine la plus humble; aussi beaucoup de familles aisées, pour faire genre, ont-elles pris l'habitude de donner leur confiance à des établissements plus select. La bonne bourgeoisie s'est rapprochée de l'Eglise catholique; elle est devenue hostile à l'école laïque, neutre et tolérante — d'autres disent indifférente et irréligieuse même — et accorde sa faveur à l'établissement qui a un caractère confessionnel. La jeunesse des écoles secondaires est ainsi divisée en deux classes manifestement hostiles. C'est fâcheux et même inquiétant pour l'avenir des institutions républicaines; l'on s'est demandé si l'on ne serait pas obligé de porter atteinte à la liberté de l'enseignement et de rétablir le monopole de l'Université, institué, comme chacun sait, par Napoléon, attaqué avec vigueur pendant la Restauration — le procès retentissant fait à Lamennais qui avait ouvert indûment une école libre est l'épisode le plus dramatique de cette lutte — et aboli en 1850 par la loi Falloux proclamant la liberté d'enseignement dont les congrégations devaient, du reste, presque seules profiter. Et toutefois il serait imprudent de sacrifier ce principe fécond de liberté; on y regardera à deux fois sans doute, malgré les désirs du ministère Waldeck-Rousseau, avant de prendre une mesure aussi grave qui susciterait à la République, en partie responsable de la situation actuelle, des adversaires plus irréconciliables, plus ardents et dangereux que jamais. Il est d'autres armes que l'Etat peut employer: qu'il surveille les établissements privés, qu'il y envoie régulièrement ses inspecteurs; que ceux-ci soient animés non d'un esprit tracassier et tyranniques, mais large et libéral. L'Etat doit de plus exiger des professeurs de l'enseignement libre des garanties sérieuses; un diplôme de bachelier, c'est tout ce qu'on demande maintenant du directeur privé; aucun grade n'est imposé ni aux professeurs, ni aux surveillants. Et surtout que la neutralité religieuse que l'Université observe, et dont elle se fait gloire, soit entière et loyale, car il est facile de glisser de la neutralité à l'hostilité sourde, silencieuse et dédaigneuse qui inquiète les familles.

Et maintenant la Chambre des députés discutera bientôt les conclusions adoptées par la Commission de l'enseignement. Le Sénat a même pris les devants et abordé en mars l'étude du baccalauréat. Trois projets lui étaient soumis: le projet radical de M. Combes, le projet conservateur de M. Wallon, et le projet de conciliation de M. Rambaud; aucune décision n'a encore été prise, mais M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, a prononcé devant les sénateurs un discours magistral, indiquant avec un rare bon sens et une hauteur de vue admirable la voie à suivre. Comme il a bien su défendre le baccalauréat et l'enseignement secondaire classique contre les attaques furibondes qui l'ont assailli! Ecoutez plutôt. Le baccalauréat, clame-t-on, ne forme que des aspirants-fonctionnaires: « C'est inexact; il y a une raison sociale ». Un grand nombre de jeunes gens des villes et des campagnes recherchent

les fonctions publiques parce que ces fonctions leur assurent plus de tranquillité, plus de sécurité, et surtout parce qu'elles leur assurent une retraite pour les vieux jours. Supprimez le baccalauréat, supprimez tous les examens et tous les exercices ; si vous maintenez les retraites, vous n'aurez pas diminué le nombre des aspirants au fonctionnarisme ; vous l'aurez augmenté, au contraire, parce que vous aurez renversé les barrières constituées par le baccalauréat et par d'autres examens qui rendaient l'accès de ces carrières plus difficile ».

Si la France manque de colons, c'est la faute du baccalauréat. Erreur, répond M. Leygues : « Nous possédons Madagascar depuis quatre ans, le Tonkin depuis une quinzaine d'années, la Tunisie depuis environ dix-huit ans, l'Algérie depuis un peu plus d'un demi-siècle. Les Anglais possèdent effectivement les Indes, sans conteste, depuis plus d'un siècle ; les Hollandais possèdent Java et ses dépendances, sans conteste, depuis plus de trois siècles. Ce n'est la faute ni des études secondaires, ni du baccalauréat, si nous n'avons pu réaliser en quelques années ce que des nations très pratiques et très tenaces ont réalisé au prix de plusieurs siècles d'efforts ».

L'enseignement secondaire arrache les jeunes gens à l'atelier, au chantier, au sillon : « Oui ; mais quelle est la raison de cet exode ? Il faut le dire nettement : c'est la loi militaire. Beaucoup cherchent des diplômes et des grades auxquels ils n'auraient jamais songé, non pour ces diplômes et pour ces grades, dont ils ne feront rien, mais pour bénéficier de la dispense de deux ans de service qui y est attachée ».

Que pense le ministre de l'enseignement latin ? On n'a pas oublié le cas du nationaliste Lemaître qui affirmait d'abord qu'il devait tout ce qu'il savait et l'art de penser et l'art d'écrire au latin et qui deux ans après proclamait qu'au lieu d'apprendre cette langue funeste il aurait mieux employé son temps à apprendre n'importe quoi, hormis la débauche. Voici la réponse de M. Leygues : « La destruction de l'enseignement classique serait un crime contre la patrie elle-même. Cet enseignement est indispensable en France plus que dans aucun autre pays. Ce sont les humanités qui ont formé notre génie national. Nous sommes les dépositaires des traditions gréco-latines ; nous n'avons pas le droit de laisser mettre en péril la culture des lettres anciennes. »

Les humanités, sous un régime de liberté comme le nôtre, forment l'élite intellectuelle qui constitue la seule aristocratie que nous reconnaissons, et qui est aussi nécessaire à un peuple qui se gouverne lui-même que la lumière l'est à la vie des êtres animés. Les humanités créent seules cette atmosphère de moralité supérieure, cette haute probité morale, ces pures vertus civiques dont parle le philosophe et sans lesquelles les démocraties se ruent vers la démagogie, l'anarchie et la mort ».

Et voici le jugement du même orateur sur l'enseignement

moderne et la théorie de l'égalité des sanctions : « Il nous faut un enseignement qui préparera une partie de la jeunesse française aux fins immédiates, aux carrières pratiques et qui sera capable de lutter à armes égales avec les rivaux qui se dressent de toutes parts sur nos frontières.... Avons-nous un ordre d'enseignement qui réponde à ce besoin ? oui... L'enseignement moderne est une institution excellente qui n'a pas donné tous les résultats qu'on en attendait, parce qu'elle a été, peu après sa création, détournée de sa voie véritable, mais qui peut rendre au pays d'incalculables services... L'enseignement moderne ne peut et ne doit pas être une copie de l'enseignement classique. Il ne peut et ne doit pas être un enseignement d'ordre littéraire... La rivalité entre le classique et le moderne ne pourrait que compromettre les deux enseignements. Le moderne a une très grande place à prendre, un rôle admirable à jouer. Mais pour cela, il faut séparer nettement les deux ordres d'enseignements parce qu'ils répondent à des nécessités précises et différentes ».

Nous finirons sur ces paroles ; nous croyons qu'elles orienteront les délibérations que va commencer la Chambre des députés.

E. PAYOT.

ÉCOLE ENFANTINE ET ÉCOLE PRIMAIRE

La question du raccordement de l'école enfantine et de l'école primaire n'a pas encore préoccupé beaucoup ni fait couler des flots d'encre. Pourtant elle a son importance et mérite bien d'être examinée.

Tout d'abord, ce raccordement est-il possible, nécessaire même ? La réponse, nous semble-t-il, n'est pas douteuse. L'éducation scolaire ne poursuit-elle pas un but unique, le développement normal de l'enfant, et dès lors les divers degrés de l'école ne doivent-ils pas être reliés ainsi que le sont les anneaux d'une chaîne ? Que dirait-on de cet entrepreneur qui, au lieu d'édifier les divers étages de sa maison sur les fondations péniblement établies, s'en irait les planter à côté ? Assurément on le traiterait, et avec raison, d'insensé. Eh bien ! à notre avis nous ne faisons pas autre chose quand, en matière d'éducation scolaire, chacun travaille pour son propre compte sans s'inquiéter de ce qui a été fait ou de ce qui se fera.

La solidarité scolaire existe fort peu et cela au détriment du but poursuivi. On ne s'occupe guère de ce qui se fait du bas en haut de l'échelle que pour le critiquer, rarement pour l'apprécier et en tirer profit.

C'est ainsi qu'entre l'école enfantine et l'école primaire existe, assez souvent, un véritable fossé. A qui la faute ? C'est ce que nous ne chercherons pas à éclaircir, notre but étant, tout au contraire, d'examiner comment on pourrait combler le fossé. Il est évident que chacun doit s'y employer et que cette tâche n'est pas plus réservée à l'école enfantine qu'à l'école primaire. Il faut qu'elles se rapprochent pour se connaître, se comprendre et s'apprécier. Chacun y gagnera et ce sera tout bénéfice pour l'enfant, objet de nos soins et de notre sollicitude.

Quand nous parlons de raccordement, nous n'avons pas uniquement en vue les programmes, mais aussi et surtout la méthode d'enseignement.

A l'école enfantine, telle qu'on la comprend de nos jours le seul enseignement admis et reconnu comme étant celui qui convient au petit enfant est l'enseignement intuitif, cet enseignement qui fait travailler les sens, met en activité toutes

les facultés, développe et forme le jugement, favorise la spontanéité, éveille la curiosité et fait faire ces mille constatations qui se changeront en idées bien personnelles. Ici le programme est non le but, mais un guide, un moyen d'y arriver : il est là pour l'enfant, uniquement pour lui. L'enfant suit sa route d'un pas tranquille, mais sûr, s'arrête quand il est fatigué pour reprendre allégrement sa marche en avant. La maîtresse, guide bienveillant, marche à ses côtés. Elle ne le porte ni ne le pousse. Ils cheminent ensemble comme deux amis, le plus jeune se laissant conduire par l'ainée ; ensemble, ils cueillent les fleurs du chemin, ensemble aussi ils franchissent les mauvais pas, surmontent les difficultés. Tous les deux marchent d'un commun accord, l'une n'entraîne pas l'autre, ne lui enlève pas toute les pierres du chemin, mais lui apprend à les ôter lui-même ou à les éviter. Ensemble encore on fait provision d'observations soigneusement emmagasinées pour servir à l'occasion. On ne s'embarrasse pas d'un lourd bagage dont on n'aura peut-être jamais l'emploi et qui ne ferait qu'entraver la marche. L'enfant, heureux de son voyage, fait un effort constant, mais qui ne va jamais jusqu'à la fatigue. L'entrain, la bonne humeur sont les compagnons de route de notre petit voyageur et rarement les pleurs ou l'ennui.

Mais voici que tout va changer pour lui. Jusqu'à présent la route suivie était largement ouverte; maintenant le chemin se resserre, de hauts murs que l'enfant ne peut franchir s'élèvent de chaque côté, et pourtant comme il voudrait voir ce qu'il y a derrière !

Le maître marche en avant ; c'est lui qui renseignera l'enfant sur ce qui lui est caché, il lui donnera toutes les explications possibles, lui apprendra peut-être une foule de choses intéressantes. Mais il n'en est pas moins vrai qu'ici la confiance aveugle tend parfois à remplacer le jugement personnel de même que les idées reçues, les idées acquises. Ne se rendant pas compte du but poursuivi, l'enfant suit son guide sans entrain, sans gaieté surtout. On marche, on marche sans s'arrêter, parce qu'il faut franchir la distance, proposée en un certain laps de temps.

Pourquoi ne pas poursuivre le chemin d'où l'horizon apparaît toujours plus étendu, à mesure qu'on s'élève davantage : l'enfant voit le sommet, il veut l'atteindre, et, avec le désir d'arriver grandissent ses forces, son courage et son bonheur. Pourquoi l'école primaire ne laisserait-elle pas enfin de côté cet enseignement dogmatique et abstrait qui remplit la tête plus qu'il ne forme l'esprit, donne aux mots une valeur démesurée, fait souvent croire au savoir là où il n'y a que l'apparence du savoir ? Pourquoi la leçon de choses n'occupe-t-elle pas la place d'honneur ? Pourquoi enfin l'enseignement intuitif n'est-il pas à la base de tout l'enseignement et à tous les degrés de l'école ? — Chose assez curieuse, ce dernier reprend tous ses droits dans les établissements supérieurs : les laboratoires de chimie et de physique, les salles d'anatomie et de dissection ; les musées de tous genres n'attestent-ils pas l'importance de l'enseignement visuel ? On ne conçoit plus l'étude de la nature que par la nature et dans la nature.

Etrange anomalie, ce qu'on comprend sans peine pour les adultes on ne peut l'admettre pour les enfants. La puissance du livre et de la formule toute faite, quoi qu'on en dise, est encore bien grande.

Pourquoi pour la lecture, par exemple, la méthode phonétique qui repose sur des principes psychologiques, n'est-elle pas plus généralement employée ? Pourquoi cette épellation fastidieuse au lieu de ces exercices d'orthographe qui habituent l'enfant à observer les mots, à en graver l'image dans sa mémoire ? Pourquoi le chiffre et le calcul abstrait ne peuvent-ils faire place à quelque chose de plus correct, partant de plus vivant, de moins aride aussi ? Pourquoi faire apprendre par cœur le livret plutôt que de se servir pour le faire comprendre d'un matériel aussi varié qu'intuitif ?

Pourquoi ? parce qu'on estime qu'avec cet enseignement-là, on avance trop

lentement et que jamais on n'arriverait au bout du programme, ce qui est le grand point. Puis, il faut le dire, la méthode active réclame une plus grande somme de travail personnel, plus d'individualité. Mais aussi combien, pour le maître comme pour l'élève, est-elle plus intéressante et plus fructueuse aussi!

HENRIETTE SOGUEL.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — La poésie suivante de Mme Caroline Mégard, institutrice genevoise des plus distinguées, décédée récemment, a été lue dans la dernière séance de la section genevoise par M. L. Baatard, président, à qui était échu le douloureux honneur de faire part à ses collègues de la nouvelle perte que vient d'éprouver le corps enseignant.

Maîtresse d'école.

Joyeux, grisé, le moineau crie
Sous l'avant-toit sa liberté;
Il sait l'aubépine fleurie,
Avril dans tous les nids chanté.

Au bord du ruisseau qui gazouille
S'ouvre l'écrin vert des scilla,
Et les chatons, blanche quenouille,
Sont filés par les vents là-bas.

La cloche de l'école sonne,
Prenez vos livres, vos crayons,
Plus de babil et que personne
Ne songe à l'or des gais rayons!

Ils sont tous là, tête baissée,
La mine rose, et les grands yeux,
Remplis de joyeuses pensées,
N'osent plus regarder les cieux.

Les crayons grincent sur l'ardoise,
Les pieds s'agitent sous les bancs,
Tandis que, maîtresse sournoise,
Je fais... tout ce que je défends!

Moi, je retourne à mon pupitre,
Très grave et digne, l'air vainqueur.
Mais une abeille sur la vitre
Vient bourdonner un chant moqueur.

Et les voilà, bouche béante,
Qui l'admirent en chuchotant.
Travaillez! dit la voix pédante:
Cefois, c'est trop fort pourtant!

Que fais-tu là, maudite abeille?
Ne savais-tu garder pour toi
Ce que disent les fleurs vermeilles
Et les oiseaux tout en émoi?

Pourquoi venir parler de joie
A ceux qui ne peuvent jouir,
Va-t-en où le bon Dieu t'envoie,
Aux fleurs qu'il fait épanouir.

Ah! vivre ainsi toujours la même,
Rivée à ce pupitre noir,
Faire lire, dicter un thème;
Gronder du matin jusqu'au soir;

Je regarde par la fenêtre
L'astre d'avril étinceler!
L'oiseau s'enfuir, puis disparaître:
Il chante...., je fais épeler.

Tais-toi, tais-toi, fauvette folle,
Qui jases dans les marronniers;
Avec ta voix, mon esprit vole
Dans l'air aux souffles printaniers.

Vois, mes élèves te regardent,
Ils songent aux grands prés fleuris,
Aux nids des oiseaux qui bavardent,
Libres, eux qui n'ont rien appris!

Je lis tout ça dans leur sourire
Et je vois bien qu'ils ont raison;
Pauvres..., un franc éclat de rire,
Où donc est ce méchant garçon?

C'est vous, Monsieur! en pénitence,
Au coin, je ne vous aime plus!
La fauvette, dans le silence,
Reprend ses couplets résolus.

Je sais trop que ce n'est pas vivre,
Je veux ma part du gai soleil;
Où vont les fleurs je veux te suivre
Pour fêter l'immense réveil.

Oui-da, mais je suis prisonnière,
J'ai charge d'âmes, plus encor!
Adieu l'école buissonnière!
Adieu l'ardent et fol essor!

Liée à ces murs je demeure
Loin du soleil et du ciel bleu....
Mais qu'entends-je? Il semble qu'on
pleure?

C'est petit Paul, au coin! mon Dieu!

Mon Dieu, que je suis mauvaise!
Le punir un jour de printemps!
Non, non, babillez à votre aise,
Mais aimez-moi, petits enfants!

NEUCHÂTEL. — **Projet de code scolaire.** Dans sa séance de mercredi 23 mai courant, le Grand Conseil, après une discussion très animée, a voté à *l'unanimité moins quelques abstentions* la prise en considération du projet de Code scolaire présenté par le Conseil d'Etat et l'a renvoyé à l'étude d'une commission de 19 membres.

Pour qui a encore des vœux à émettre, voilà le moment opportun pour le faire. Que tous donc en profitent et que, ces vœux entendus et satisfaits, dans la mesure du possible, la commission législative précitée puisse présenter au vote du Grand Conseil une œuvre bonne, durable et décidément utile au peuple neuchâtelois.

Le corps enseignant primaire ne manquera pas d'exprimer ses desiderata et nous ne doutons pas non plus qu'il ne soit fait droit à tout ce qu'il y aura de juste et de bien fondé dans ses revendications.

Dans les dernières conférences de districts les bases de réorganisation du *Fonds scolaire de Prévoyance* lui ont été communiquées et il les a approuvées, mais de ce premier tour de préconsultation, je ne vous dirai rien de plus aujourd'hui, me réservant de revenir sur cette question du Fonds scolaire de Prévoyance lorsqu'un projet ferme de réorganisation aura été élaboré et discuté.

C. HINTENLANG.

JURA BERNOIS. — **Société pédagogique.** La Direction de l'instruction publique accorde un congé officiel aux instituteurs et institutrices qui prendront part à la réunion de la Société pédagogique jurassienne à Porrentruy, le 23 juin prochain. Le conseil exécutif a accordé un subside de cent francs au comité central à l'occasion de cette réunion.

— **Manuel pour l'enseignement religieux.** Le plan d'un manuel religieux pour les écoles primaires françaises est mis au concours par la direction de l'instruction publique.

— **Ecoles d'ouvrages.** Le minimum des heures consacrées à l'enseignement des travaux du sexe est de

$3\frac{1}{2}$ heures $\times 34 = 119$ heures dans la scolarité de 9 ans ;

$3\frac{1}{2}$ heures $\times 40 = 140$ heures dans la scolarité de 8 ans.

Les $3\frac{1}{2}$ heures ci-dessus sont la moyenne des 3 heures prévues pour l'hiver et des 4 heures de l'été. Le maximum, d'après le même calcul, est de 170 heures dans la scolarité de 9 ans et de 200 heures dans la scolarité 8 ans. Il est loisible aux communes de répartir, comme elles l'entendent, sur les semaines d'école légales le total des heures d'ouvrage du sexe, le maximum des heures de classe quotidiennes ne devant jamais être dépassé.

H. GOBAT.

VAUD. — **Bière.** Pour couper court aux suppositions défavorables sur les rapports existants entre les autorités scolaires et le corps enseignant de cette localité, suppositions qu'a pu faire naître dans l'esprit d'un certain nombre de lecteurs la correspondance de ce village parue dans l'*Educateur* du 19 mai écoulé, on nous prie de faire remarquer que cette communication n'avait aucun caractère officiel.

Arriver à propos, c'est une chance ; s'en aller à propos, c'est un art.

Certains regards sont des visites domiciliaires.

Il y a les myopes et les presbytes du souvenir.

Nous nous cherchons dans les autres, et quand nous nous retrouvons en eux, nous ne les aimons plus.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Degré intermédiaire.

Le fraisier.

BUT ET INTRODUCTION. — Quelles plantes avez-vous vues dans notre dernière excursion ? — Des myosotis, des euphorbes, des fraisiers, des framboisiers.

Nous voulons nous occuper du fraisier.

Faire résumer ce qui en a été dit pendant l'excursion.

Exposé 1. — Qui veut me dire où croit le fraisier ? Prospère-t-il dans les endroits marécageux ? Les terrains exposés au sud lui conviennent-ils mieux que ceux qui sont exposés au nord ?

RÉSUMÉ. — Le fraisier est une plante herbacée et vivace qui croit dans les forêts, dans les champs, au pied des murs. On le plante dans les jardins, soit en plates-bandes, soit en bordures. Il ne prospère pas dans les endroits marécageux ; il lui faut plutôt des terres bien meubles et douces, arrosées fréquemment. Les terrains exposés au sud, bien ensoleillés, lui conviennent mieux que ceux qui sont exposés au nord.

Idée principale : Où croit le fraisier.

Exposé 2. — Il sera remis un fraisier avec stolons à chaque élève. — Par quelle partie voulez-vous commencer à étudier cette plante ? — Par la racine. Comment est-elle ? longue ? grosse ? Que remarquez-vous immédiatement au-dessus de la racine ? Qu'est-ce qui s'en détache ? Savez-vous comment on appelle ces branches ? Ces stolons deviennent-ils très longs ? Que remarquez-vous sur leur parcours ? Ces petits fraisiers portent-ils des racines tout de suite ? Comment peuvent-ils vivre jusqu'à ce qu'ils aient des racines assez longues pour leur procurer la nourriture nécessaire ? Que voyez-vous à l'extrémité de chaque stolon ? Montrez-moi ce que vous entendez par une feuille ? De quoi se compose-t-elle ? Comment sont ces folioles ? Ont-elles des nervures ? Ont-elles la même couleur dessus que dessous ? Comment est le pétiole (la queue) de la feuille ?

RÉSUMÉ. — La racine du fraisier est formée par plusieurs petits fils qui se réunissent en *faisceau* au pied de la tige. C'est ce qu'on appelle une racine *fasciculée*. Cette racine peut devenir très longue. Immédiatement au-dessus de la racine se trouve la tige, généralement courte et qui forme la souche du fraisier. De la souche se détachent des espèces de branches minces, cylindriques, qui croissent en rampant sur le sol. Ces petites branches sont désignées sous les noms de *stolons*, *filets* ou *coulants*. Les stolons peuvent devenir très longs. Sur leur parcours, on remarque de distance en distance de petits fraisiers. Ceux qui sont près de la plante mère ont déjà des racines, mais les plus éloignés n'en ont point. Ces derniers sont nourris par la plante au moyen du stolon. Celui-ci est terminé par une espèce de bourgeon recouvert d'un fin duvet. La souche émet encore des feuilles composées de trois folioles. Chacune de ces folioles est dentée et a de nombreuses nervures. La feuille est d'un vert plus foncé dessus que dessous. Elle est recouverte de petits poils et elle est reliée à la souche par une longue queue ou pétiole. Les jeunes pétioles surtout sont recouverts d'un duvet doux, court et abondant.

IDÉE MAÎTRESSE : Description de la racine, de la souche, des stolons et des feuilles.

Exposé 3. Quelle est la couleur de la fleur du fraisier ? Son pédoncule est-il plus long que les pétioles ? De combien de pétales se compose la corolle ? Par quoi est-elle protégée ? Peut-on facilement compter les étamines ? Comment est le réceptacle ? Quel est le fruit du fraisier ?

RÉSUMÉ. — La fleur du fraisier est blanche. Elle est supportée par un pédoncule plus long que les pétioles et recouvert de petits poils. De petits pédoncules s'en détachent et portent chacun une fleur. La fleur a cinq pétales qui composent la corolle ; celle-ci est protégée par un calice formé de cinq sépales et par un calicule, une sorte de petit calice composé de dix petites feuilles (bractées) réunies deux à deux. Les étamines sont très nombreuses. Les pistils sont insérés sur le réceptacle de la fleur. Ce réceptacle est de forme un peu conique. Il est sec et dur au moment de la floraison. Plus tard, les pétales tombent ; les pistils se transforment en fruits secs appelés *akènes*. Ils se composent d'une poche renfermant une graine. Ces akènes demeurent sur le réceptacle. Celui-ci se colore, devient tendre, déborde par dessus les akènes. C'est ce réceptacle que nous mangeons et auquel nous donnons le nom de fraise. Quant aux akènes, ce sont les grains qui sont à la surface de la fraise et qui croquent sous la dent. Chacun de ces akènes plantés en terre peut donner naissance à un fraisier.

IDÉE PRINCIPALE : Description des fleurs et des fruits.

Exposé 4. — En arrachant des fraisiers, quels animaux avez-vous remarqués ? Les vers de terre font-ils du mal aux fraisiers ? Et les vers blancs ? les carabes dorés ? les limaces ? Sur la fraise même, quels animaux trouve-t-on quelquefois ?

RÉSUMÉ. — En arrachant des fraisiers, l'on peut voir des vers de terre, quelquefois de petits vers blancs, des carabes dorés. Les vers de terre ne font pas de mal aux fraisiers ; mais il n'en est pas de même des vers blancs, car ils sont très friands des racines de cette plante. Quant aux carabes dorés, ils mangent les vers de terre, les vers blancs et même les limaces qui dévorent les feuilles et les fraises. Les carabes dorés sont donc des animaux qui protègent les fraisiers. Les fraises n'ont pas de vers rongeurs, mais elles ont quelquefois des espèces de punaises vertes qui donnent aux fraises une odeur répugnante.

IDÉE PRINCIPALE : Animaux utiles et animaux nuisibles au fraisier.

Exposé 5. — Vous avez tous mangé des fraises, quel goût ont-elles ? Que peut-on faire des fraises ? Savez-vous si les autres parties du fraisier peuvent être utilisées ?

RÉSUMÉ. — Les fraises ont un goût sucré ; elles sont douces, savoureuses, succulentes, surtout quand elles ont mûri au soleil. On peut les consommer comme dessert, en nature ou avec du sucre, du vin, de la crème. Certaines personnes les digèrent difficilement. Avec les fraises, on peut préparer un sirop très agréable et une boisson très rafraîchissante. Enfin, elles servent à faire de très bonnes confitures. Les racines du fraisier sont parfois employées en médecine.

IDÉE PRINCIPALE : Utilité du fraisier.

Exposé 6. — Quelles variétés de fraisiers connaissez-vous ? Comparaison : Les fraises des jardins et les fraises des bois.

RÉSUMÉ. — Il existe un grand nombre de variétés de fraisiers : tout d'abord le fraisier commun, puis le fraisier des bois, le fraisier des quatre saisons qui donne des fruits presque toute l'année, le fraisier du Chili, le fraisier ananas qui est très recherché maintenant. Toutes les variétés que l'on cultive dans nos jardins dérivent du fraisier commun, sauf le fraisier du Chili, le fraisier ananas et d'autres espèces exotiques. Les fraises de nos jardins sont beaucoup plus volumineuses que celles des bois ; mais aucune autre variété ne peut rivaliser avec ces dernières pour l'exquise délicatesse de l'arome et pour la saveur.

IDÉE PRINCIPALE : Variétés de fraisiers.

PLAN. — 1. Où croît le fraisier. — 2. Description de la racine, de la souche, des stolons et des feuilles. — 3. Description des fleurs et des fruits. — 4. Animaux utiles et animaux nuisibles au fraisier. — 5. Utilité du fraisier. — 6. Variétés.

Compte rendu total.

ASSOCIATION ET COMPARAISON. — Faire trouver les ressemblances qui existent entre les fraisiers et les argentines, les benoîtes, les framboisiers et les ronces ; puis les ressemblances et les différences avec les églantines et les roses. C'est la rose qui a donné le nom à toute la famille à laquelle appartient le fraisier : la famille des *rosacées*. Presque tous les arbres fruitiers de notre canton appartiennent à cette famille.

ABSTRACTION. — Faire dire les caractères principaux des rosacées : Les rosacées sont des herbes, des arbrisseaux ou des arbres qui ont généralement des feuilles composées de folioles dentées. La fleur est régulière dans le plus grand nombre de cas ; elle est portée par un réceptacle tantôt creusé au milieu, tantôt relevé. Le calice a cinq sépales ; il est quelquefois accompagné d'un calicule. La corolle est composée de cinq pétales. Le nombre des étamines est indéfini ; les fruits sont de nature variable.

APPLICATIONS. — 1. *Rédaction* d'après le plan proposé. — 2. *Compositions* : Le fraisier (Voir l'*Ecole* 1898, page 269) Une cueillette (récit). — 3. *Vocabulaire* : Etude des mots inconnus jusqu'alors. — 4. *Lecture* : Le cerisier. Le pommier (Gobat et Allemand). — 5. *Dictée* : La fraise. — 6. *Dessin* : Un fraisier (feuilles, fleurs et fruits).

CH. GAILLARD.

LEÇONS DE CHOSES

Degré intermédiaire.

La poule.

INTRODUCTION, INDICATION DU SUJET.

Vous rappelez-vous ce que nous avons étudié ensemble, il y a quelques semaines, le lendemain de Pâques ? Qui veut nous rappeler quelles sont les parties de l'œuf ? Quel est l'oiseau qui fournit nos œufs ?

C'est précisément de la poule que nous allons nous entretenir aujourd'hui. Vous connaissez cependant bien les poules, n'est-ce pas ? Vous vous êtes souvent amusés à les regarder dans le poulailler ou dans le verger, et peut-être trouvez-vous que ce n'est pas à de grands enfants de dix et onze ans qu'il faut en parler. Eh bien ! nous allons voir cependant si vous n'y trouverez rien d'intéressant.

EXPOSÉ.

1. *Description de la poule.* — D'abord, qu'est-ce que la poule ? Quel nom donne-t-on en général aux volailles que l'homme élève et nourrit près de sa maison ? — Comment est le plumage de la poule ? Qu'est-ce qu'elle porte sur la tête ? Que pourriez-vous me dire de son bec, de ses yeux, de sa queue, de ses pieds ? Les ailes sont-elles longues ou courtes ? Et son corps, est-il gros ou petit, léger ou lourd ? La poule peut-elle voler longtemps ? Pourquoi pas ?

2. *Le coq.* — Quel nom donne-t-on au compagnon de la poule ? Comparez le plumage du coq avec celui de la poule. Quelles autres différences voyez-vous ? (maintien du corps, queue, crête, regard). Qu'est-ce qui lui pend sous le bec ? Ses pieds sont-ils absolument pareils à ceux de la poule ? Que savez-vous du chant du coq ? Et la poule, chante-t-elle aussi ?

3. *Nourriture.* — Où enferme-t-on les poules pendant le jour ? Pensez-vous qu'elles partiraient bien loin, si elles n'étaient pas enfermées ? Pourquoi les enferme-t-on, alors ? — Qu'est-ce qu'on leur donne à manger ? — Pourquoi leur permet-on de sortir, dès cinq ou six heures du soir ? Ne font-elles pas autant de mal le soir que le jour ? — Comment la poule trouve-t-elle sa nourriture dehors ? Est-ce qu'elle ne fouille la terre que pour trouver à manger ? Pourquoi avale-t-elle aussi de petites pierres ? — Comment s'y prend-elle pour boire de l'eau ?

4. *L'incubation.* — Est-ce que nous mangeons tous les œufs que pond la poule ?

Quels sont ceux d'entre vous qui ont déjà vu une poule couver?...¹ Où place-t-on les œufs ? Combien ? Pourquoi ne met-on que des œufs frais ? Combien de temps dure l'incubation ? La couveuse reste-t-elle toujours couchée sur ses œufs ? Pourquoi pensez-vous qu'elle change tous les jours ses œufs de place ? Qu'est-ce donc en définitive qui amène l'éclosion ? Une poule est-elle absolument nécessaire pour produire cette chaleur ? (Couveuses artificielles, température constante de 40°).

Vous devez bien penser que, dans l'œuf, le petit poussin n'apparaît pas soudainement sous la forme que vous lui connaissez ; le germe blanchâtre que vous avez observé dans l'œuf se modifie dès le début de l'incubation, puis se transformant et se développant peu à peu, en arrive à produire en vingt jours un poussin complet qui, le vingt et unième jour, perce sa coquille. Voici une gravure qui vous montrera ces transformations successives d'un œuf de poule jusqu'au moment de son éclosion.²

5. *Les poussins.* — Que pourriez-vous me dire des poulets sortant de l'œuf ? Peuvent-ils marcher ? De quoi sont-ils vêtus ? — Que fait-on des premiers nés. en attendant que toute la famille soit éclos ? Pourquoi ? — Où met-on ensuite les poussins et leur mère ? Les enferme-t-on dans le poulailler avec les poules ? Pourquoi pas ? — Qu'est-ce que l'on donne à manger aux poussins ? Avez-vous vu la mère poule apprendre aux petits à manger et à boire ? Est-elle très attachée à ses poussins ? Comment pouvons-nous juger de sa tendresse et de son dévouement ?

COMPARAISON, CLASSIFICATION.

Quels sont ceux d'entre vous qui se souviennent de l'exposition avicole de Moudon, il y a deux ans ? Quels oiseaux y avez-vous vus, à part les différentes sortes de poules ? (Faisans, pintades, dindons, paons, perdrix, pigeons, oies, canards, etc.) Comment appelle-t-on les oiseaux que l'homme élève ? Les oiseaux que vous avez vus à Moudon étaient des oiseaux de basse-cour ; mais ressemblaient-ils tous à la poule ? En quoi les pigeons, les oies et les canards diffèrent-ils surtout de la poule ?

Le coq et la poule, avec les oiseaux qui leur ressemblent, soit les coqs de bruyère, les faisans, les pintades, les paons, les dindons, les perdrix, les cailles, forment l'ordre des *gallinacés* (du mot latin *Gallina*, poule.) Leurs ailes sont courtes, leur corps lourd, leur vol par conséquent peu étendu. Leur bec est fort, légèrement courbé vers la pointe. À l'état sauvage, ils construisent leur nid sur le sol. Leurs petits sortent de l'œuf couverts de duvet et se mettent immédiatement à la recherche de leur nourriture.

APPLICATIONS

I. COMPOSITION.

La poule.

La poule est le plus précieux de nos oiseaux de basse-cour. Son plumage, très modeste, prend toutes les colorations, depuis le blanc pur jusqu'au roux et au noir. La tête est petite et ornée d'une crête dentelée, parfois d'une houppe touffue. Ses ailes sont courtes et son corps lourd, mal conditionné pour le vol. Sa queue est composée de plumes droites et relativement courtes.

Son compagnon, le coq, a une allure fière et un plumage étincelant. Sa crête est

¹ Dans les écoles de la campagne, un certain nombre d'élèves auront sûrement quelques notions intuitives, expérimentales, sur l'incubation et les soins à donner aux poussins. Cependant, il nous paraît préférable d'arrêter ici l'exposé en indiquant le nouveau sujet partiel, afin de permettre aux élèves d'observer et de se renseigner à la maison ; l'observation collective n'est guère possible, du moins si la classe est nombreuse.

² Par exemple, Larive et Fleury, *Dictionnaire des mots et des choses*, ŒUFS, page 784.

droite, grande et charnue, d'un rouge vif. Sous la base du bec pendent deux barbillons également rouges. Sa queue a de longues plumes recourbées, à reflets verts. Il a au talon une sorte d'éperon dur et pointu, appelé ergot.

La poule se nourrit d'avoine, de froment, de graines diverses, et des débris de la table que la ménagère lui donne. Elle mange aussi volontiers les vers et différents insectes. Elle avale souvent de petits graviers qui broient le grain dans le gésier, et constituent ensuite la coquille des œufs.

Parfois, par ses gloussements répétés et sa persistance à rester sur le nid, la poule annonce qu'elle veut couvrir. Dans un coin bien tranquille, on place alors un panier ou une caisse matelassée de foin ou de paille froissée, on y dépose douze à quinze œufs frais, et on les abandonne à la couveuse. En général, celle-ci ne les quitte pas pendant les trois semaines que dure l'incubation.

Enfin, le vingt et unième jour, les poussins brisent leur coquille. Ils sont alors recouverts de poils et peuvent trotter autour de leur mère. A mesure qu'ils éclosent, on les met dans un panier rembourré de laine, afin qu'ils soient bien au chaud. Bientôt on les rend à leur mère, qui leur apprend à manger et à boire, qui les surveille, les protège et les soigne avec une tendre sollicitude.

II. DICTÉES.

Le coq.

Qui n'a admiré ce bel oiseau, au regard vif, à la contenance fière, à la démarche lente et grave ? Une lame de chair d'un rouge écarlate lui forme sur la tête une crête dentelée ; sous la base du bec pendent deux barbillons semblables à des lames de corail. Sur chaque tempe, à côté de l'oreille, est une plaque de peau nue et d'un blanc mat. Une riche pélerine d'un roux doré lui descend du col et retombe sur les épaules et la poitrine ; deux plumes à reflets verts et métalliques se recourbent gracieusement en panache au-dessus de la queue. Le talon est armé d'un ergot dur et pointu.

A peine le ciel commence-t-il à blanchir des douteuses clartés de l'aube, que, debout sur son perchoir, le coq jette aux échos de la nuit son perçant *coquerico*, réveille-matin de la ferme.

J. HENRI FABRE.

La poule et ses poussins.

C'est bien un des plus intéressants spectacles de la ferme que celui de la poule à la tête de ses poussins. D'un pas lent, mesuré sur la faiblesse de la couvée, elle va d'ici, puis de là, au hasard des trouvailles, toujours l'œil vigilant et l'oreille attentive. Elle glousse d'une voix enrouée par les fatigues maternelles ; elle gratte pour déterrer de menus grains, que les petits viennent prendre sous son bec.

Voici qu'une bonne place est trouvée au soleil, pour se reposer de la promenade et se réchauffer. La poule s'accroupit, gonfle son plumage et soulève un peu les ailes arrondies en berceau. Tous accourent et se blottissent sous le chaud couvert.

J. HENRI FABRE.

III. LECTURE.

JEANNERET, *La Patrie*, page 233 : *Le coq et la poule*, d'après Guénau de Montbéliard. — Page 26, *La petite fille et la poule*, d'après Andersen.

GOBAT et ALLEMAND, page 241 : *La poule*, par A. Teulières.

RENZ, page 52 : *La poule*, par Buffon.

H. JATON.

IV. RÉCITATION.

Le poulet et le renard.

Un imprudent petit poulet,
Désobéissant à sa mère,
Loin du poulailler s'en allait.

A sa mère il ne pensait guère.
Elle pourtant se désolait ;
« Ah ! si le renard, pensait-elle,
Ou quelque autre bête cruelle
Le rencontre, hélas ! il mourra. »
Or le renard le rencontra.
Monsieur Poulet, c'est une joie
Pour moi de vous trouver ici.
Quel heureux hasard vous envoie ?
— Il faisait beau, je suis sorti
Malgré ma mère qui s'entête
Toujours pour des peurs sans raison,
A me garder à la maison ;
Mais moi, j'aime agir à ma tête.
— Vous avez bien raison de braver le danger...
Je n'aurais aujourd'hui, sans vous, rien à manger ! »
Et se jetant sur la volaille
Qui piaille.
Il la dévore en un moment.
La désobéissance avait son châtiment.

L. RATISBONNE.

DICTÉES

La fraise.

Connaissez-vous la fraise, ce fruit pourpré, charnu, succulent, parfumé, savoureux et comestible ? Rigoureusement parlant, la fraise n'est pas un fruit, c'est simplement le réceptacle de la fleur du fraisier. Ce réceptacle supporte une centaine de petits grains d'un jaune transparent. Il a la forme d'une pyramide arrondie. De vert, sec et dur qu'il est dans la jeune fleur, il devient rouge, charnu et presque fondant en mûrissant. La fraise a un parfum agréable et un goût exquis. Elle est apéritive et rafraîchissante. Elle est le fruit de nos contrées qui mûrit le premier ; c'est aussi celui qui donne le plus longtemps. La fraise est utilisée comme dessert de plusieurs manières différentes.

CH. G.

Pourquoi j'aime mon pays.

Pourquoi j'aime mon pays ? J'aime mon pays parce que ma mère y est née, parce que le sang qui coule dans mes veines est tout à lui, parce que sous cette terre bénie sont ensevelis tous les morts que ma mère pleure et que mon père vénère. Parce que le village où je suis né, la langue que je parle, les livres qui m'instruisent ; parce que mon frère, ma sœur, mes camarades et le peuple au milieu duquel je vis, la belle nature qui m'entoure et tout ce que je vois, ce que j'aime, ce que j'admire, fait partie de mon pays. Je ne suis encore qu'un enfant, je ne puis comprendre entièrement le sentiment patriotique ; cependant je le sens naître en moi, et je regarde avec joie et orgueil les grandes montagnes azurées qui forment la limite de mon beau pays, ses lacs aux eaux bleues, ses torrents impétueux et ses rivières tranquilles, traçant un sillon argenté au milieu des plaines fleuries. Je l'aime, le pays que m'ont laissé mes aïeux, sur lequel ils ont combattu pour conquérir une noble indépendance, qu'ils ont arrosé de leur sang en inscrivant dans notre histoire nationale les noms glorieux de Morgarten, Sempach et Naëfels. L'amour de la terre natale est, avec l'amour filial, une des affections les plus grandes et les plus sacrées.

E. et C. ALLAZ.

Les muguets.

Les voilà ces muguets mignons, fleur honnête, les voilà bien droits, bien drus, avec leurs petites urnes renversées, les plus basses épanouies, les plus hautes en

boutons. Il y a aussi des muguels de montagne, délicats, d'une autre forme, d'un parfum plus éthéré ; ce ne sont pas les vrais muguels, les francs muguels, le muguet de la chanson, le muguet des grand'mères ; on les laisse ; on laisse aussi l'orobe à la robe changeante, on laisse l'orchis, on laisse tout ce qui n'est pas muguet. La gerbe s'épaissit aux doigts. Quelle odeur printanière, l'idéal de la fraîcheur ! En elle on dirait qu'il y a toutes les magies de mai : le beau ciel, la jeune feuillée, le chant des oiseaux.

De petits cris se répondent : — En as-tu ? — Oui. — Une bonne place ? — Silence. S'il est une cueillette où l'égoïsme se révèle, c'est bien celle du muguet. On se tait. Dire : Non ! ce serait mentir ; dire : Oui ! ce serait perdre sa trouvaille ; on se hâte, quand on est scrupuleux, on fait un petit murmure qui n'engage à rien, et le trésor fauché on se glisse plus loin, jusqu'en une autre cachette odorante, toute parsemée de grappes blanches.

M^{me} DE GASPARI.

RÉCITATION

La poule.

La poule noire de grand'mère
A douze petits poulets gris,
La pauvre poule a fort à faire
Pour nourrir ses poussins chéris.
Lorsque dans son bec elle porte
Un peu de graine pour chacun,
Le gros chat tapis sous la porte,
Voudrait, bien sûr, en croquer un.
Mais la poule noire le guette,
Et le chat craint son bec pointu.
Elle est très forte, la poulette :
Le chat a peur d'être battu.
Douze poulets n'ont qu'une mère
Pour les défendre et les nourrir.
Moi, j'ai ma mère et j'ai mon père.....
Oh ! combien je dois les chérir !

O. AUBERT.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Le chemin de fer Konia-Bagdad-Bassora-Koweit.

Les premières années du XX^e siècle verront sûrement la construction d'une voie ferrée internationale, d'une longueur totale de 3500 km., le *chemin de fer de la Méditerranée au Golfe persique*, — plus important à certains égards que le *Transsibérien* qui, avant tout, est une ligne stratégique destinée à servir les intérêts politiques de la Russie dans l'Extrême-Orient.

La nouvelle ligne est destinée à prolonger jusqu'au golfe persique les tronçons de voies ferrées de l'Asie-Mineure, dont *Scutari* ou plutôt Haidar-Pacha (Scutari d'Asie) et *Smyrne* sont les points d'attache, et *Asagora* le point terminus actuel de la première de ces lignes ; celle-ci a été récemment prolongée jusqu'à Yazgat.

C'est une puissante société financière franco-allemande, patronnée par l'empereur Guillaume II, qui a obtenu, le 26 novembre dernier, la concession de cette œuvre grandiose, que convoitaient d'exécuter la Russie et surtout l'Angleterre, et cela pour des motifs d'expansion politique et commerciale¹. Ainsi sera restau-

¹ La Russie, qui espérait construire la nouvelle route des Indes, l'aurait amorcée aux ports de *Samsoun* ou de *Trébizonde*, ce qui aurait fait du Golfe persique une annexe de la Mer Noire et aurait mis les Russes aux portes de l'Empire anglo-indien. L'Angleterre projetait de faire partir la voie en question du port d'*Alexandrette*, en face de Chypre, ce qui en aurait fait une ligne anglaise, le plus court chemin de Londres à Bombay.

rée au profit de l'Allemagne la grande route d'Europe aux Indes, au travers de l'Asie occidentale, que la découverte de la route maritime des Indes par le Cap de Bonne-Espérance par Vasco de Gama, à la fin du XV^e siècle, a fait totalement abandonner.

Bien que le tracé projeté n'en soit pas définitivement arrêté — les études topographiques ayant besoin d'être complétées — il est cependant possible déjà d'indiquer les principales stations de la future voie commerciale rapide que l'on compte achever dans l'espace de huit années et qui exigera une dépense de 250 millions environ. Elle partira de *Konia* et rejoindra à *Angora* le tronçon *Scutari-Angora*, déjà prolongé jusqu'à *Yazgat*, et communiquera avec *Smyrne* par les deux voies ferrées parallèles qui y aboutissent par les vallées de l'*Hermus* et du *Méandre*.

De *Konia*, le chemin de fer se dirigera vers la chaîne du *Taurus* qu'il franchira, non sans difficultés, par les *Portes Céciliennes* pour aboutir à *Adana*, déjà relié au port de *Mersina* ou *Messina* — situé à l'embouchure du petit fleuve le *Seihoun* dans la Méditerranée, — puis, de là, à *Marach*, sur le fleuve *Djihoun*, à une centaine de kilomètres au nord-est du golfe d'Alexandrette. Il atteindra l'Euphrate à *Biredjik*, qui sera uni à la ligne française *Beyrouth-Damas* par *Alep*.

Le nouveau chemin de fer délaissera la vallée de l'Euphrate, bordée à droite par le désert d'Arabie et qui n'offre aucune ville importante, pour longer le Tigre, voie un peu plus longue pour atteindre le Golfe persique, mais d'une valeur économique plus considérable.

L'Euphrate franchi à *Biredjik*, la voie gagnera *Ourfa*, l'ancienne *Edesse*, puis *Mossoul*, sur le Tigre, près des ruines de l'antique *Ninive*, à moins que le tracé soit détourné sur *Diarbékir* pour de là rejoindre *Mossoul*. De cette ville, la ligne suivra la rive droite du Tigre, desservira *Bagdad*, la ville des califes, puis elle quittera le Tigre pour franchir de nouveau l'Euphrate et atteindre les villes de *Kerbela* et de *Nedjef*, cités saintes des mahométans *chiites*, lieux de pèlerinages très fréquentés.

Ensuite la voie suivra le cours de l'Euphrate, puis celui du Chat-el-Arab, où se mêlent les eaux du Tigre et de l'Euphrate, pour gagner *Bassora* et aboutir à *Koweit*, sur le littoral occidental du golfe persique, au fond d'une baie profonde et bien abritée.

L'importance économique de cette nouvelle voie ferrée est indiscutable. Par elle, la plaine de Mésopotamie, jadis si fertile et si prospère, renaîtra à la vie civilisée : la population augmentera rapidement (de nombreuses colonies allemandes s'y étant déjà établies), la culture intensive des céréales, des fruits, de l'opium et du coton, et l'exploitation rationnelle des riches gisements de houille, de pétrole et de cuivre des régions montagneuses de l'Arménie et du Kurdistan deviendront possibles et rémunératrices.

Il va de soi que la route des Indes par le canal de Suez ne sera pas abandonnée pour le transport des marchandises, moins coûteux par la voie maritime que par chemin de fer. Mais les voyageurs à destination de l'Inde et de l'Extrême-Orient y trouveront un avantage immense, au point de vue de la rapidité et de la sécurité, le trajet d'Europe à Bombay étant réduit d'un tiers environ. Actuellement le trajet de *Londres* à *Bombay* se fait en dix-huit jours ; la ligne de Scutari au Golfe persique ouverte, il s'exécutera en douze jours au plus, car quatre jours de navigation seulement à travers le Golfe d'Oman, et à partir de Koweit, permettront d'atteindre *Kurrachee*, sur le delta de l'Indus, où commence le réseau des chemins de fer de l'Inde anglaise.

LS POIRIER-DELAY.

D'après la *Bibliothèque universelle*, fascicule de janvier 1900, et le *Tour du monde* n° 3, 1900.

VAUD

Instruction publique et cultes.

COLLÈGE CANTONAL

Les examens du collège cantonal commenceront **mercredi 27 juin, à 2 h.**, pour les élèves de la 1^{re} classe; **lundi 2 juillet, à 2 heures**, pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes du collège; **samedi 7 juillet, à 7 heures**, pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VI^e); âge requis: 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Inscriptions jusqu'au **samedi 23 juin**. Présenter l'acte de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

Il n'y aura pas d'examens à la rentrée de septembre.

Les élèves étrangers au collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir avec les élèves réguliers les examens de sortie de 1^{re} (mercredi 27 juin): une finance de fr. 20 sera exigée.

Les élèves sortant des collèges communaux devront envoyer au directeur, avant le 1^{er} septembre, leurs certificats d'études.

Ouverture de l'année scolaire 1908-1909, lundi 10 septembre, à 2 h. de l'après-midi.

Un concours est ouvert pour la nomination d'un maître d'arithmétique et de comptabilité au collège cantonal.

Traitement: fr. 4000 pour 25 heures de leçons par semaine.

Entrée en fonctions le 10 septembre prochain.

Adresser les demandes d'inscription au département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le 15 juin, à 6 h. du soir.

Un concours est ouvert pour la nomination d'un **maître d'arithmétique et de comptabilité** au collège cantonal.

Traitement: fr. 4000 pour 25 heures de leçons par semaine.

Entrée en fonctions le 10 septembre prochain.

Adresser les demandes d'inscription au département de l'instruction publique et des cultes (service des cultes) **avant le 15 juin**, à 6 h. du soir.

ECOLES PRIMAIRES

NOMINATIONS

RÉGENTS

MM. Chanson, Henri, à Yverdon; Baatard, Charles, à Lutry; Noiset, Jules, aux Granges (Château-d'Œx); Aubert, Gustave, à Mur; Lamberg, Jules, à Chevroux; Duvaud, Emile, à Cully; Rochat, Albert, à Chenaux s. Cully.

RÉGENTES

Mlles Pittet, Elisa, à Yverdon; Freymond, Léa, à Grandevent.

PLACES AU CONCOURS (VAUD)

RÉGENTES. Ecoles primaires. Ste-Croix. (Prise-Perrier.) Fr. 1050. 12 juin à 6 heures. **Mézières.** Fr. 900. 12 juin à 6 heures. **Vuarrens.** Fr. 900. 19 juin à 6 heures.

RÉGENTS: Ecoles primaires. Berolles. Fr. 1400. 12 juin à 6 heures. **Sullens.** Fr. 1400. 12 juin à 6 heures. **Valeyres-s.-Montagny.** Fr. 1400. 12 juin à 6 heures.

Pour Régents et Instituteurs

Des régents et instituteurs désirant apprendre ou se perfectionner en allemand pendant les vacances, sont reçus à l'Institut Misteli, à Soleure. Prix modéré.

ATTINGER FRÈRES éditeurs, NEUCHÂTEL

VIENT DE PARAÎTRE

Moyens éducatifs d'après Froebel

par Mlle **A. VUAGNAT**,

ancienne directrice de l'enseignement fröbelien à l'école normale de Neuchâtel.

Première livraison en souscription à 2 fr. 50. Ouvrage complet en 12 livraisons. H. 2500 N.

Planches en noir et en couleurs imprimées avec soin sur carton couché, format in-4°.

☛ Cette importante publication est la base actuelle de l'éducation des tout petits et le guide de leur développement normal d'après les principes modernes.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



S **ORGENLOS**

werden Sie nur, wenn Sie Preisliste über Bedarfsartikel (Neuheiten) verlangen. Versandt gratis und franco. Lehr.-Buch statt 2 frs. nur 80 cts.

R OSCHMANN, KREUZLINGEN D.



ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

— **LAUSANNE** —

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jaeger, etc., etc.

— **CONFECTION SUR MESURE** —

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

Foetisch Frères

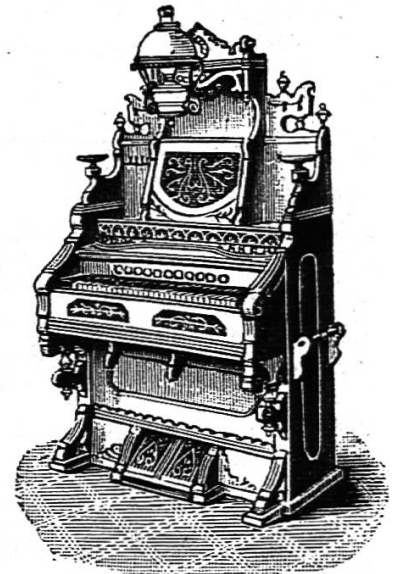
Facteurs de Pianos et Harmoniums

LAUSANNE et VEVEY

Maison de confiance, fondée en 1804

HARMONIUMS

de tous systèmes et de qualité supérieure, de France, Allemagne et Amérique. Représentants des célèbres harmoniums Schiedmayer, Hinkel, Thuringia, Mason-Hamlin, etc. — Modèles pour écoles à partir de 100 fr. Fort escompte au comptant ou paiements à termes mensuels ou trimestriels.



Occasions très avantageuses:



Instruments de 1^{er} choix, comme neufs, garantis.

Harmonium Mannborg, à 2 claviers de 4¹/₂ octaves, 4¹/₂ jeux, 8 registres, pédalier de 27 notes. Valeur 1275 fr., pour 800 fr. net.

Harmonium d'étude, 2 jeux, 1 clavier de 5 octaves, 6 registres, pédalier de 27 notes. Valeur 600 fr., pour 475 fr. net.

Grand Choix de Pianos

Marques de tout premier choix.

Magnifiques pianos, à cordes croisées, cadre en fer, clavier ivoire, à partir de 650 francs.

Pianos d'occasion dep. 300 fr.

Echange — Location — Vente à termes.

**Atelier spécial pour
Réparations**



Nouveautés chorales — Grand succès

COLO-BONNET: *Pour les Petits,*

» *Pour la Patrie,*

» *Chœur Patriotique suisse,*

chœur à 4 voix d'hommes.

» » »
» » »

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

XXXVI^{me} ANNÉE — N° 24.

LAUSANNE — 16 juin 1900.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue

FRIBOURG : A. Perriard, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : U. Gaillard, inst., St-Barthélemy.

VAUD : E. Savary, instituteur Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne.

R. LUGON 1898

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatard , Lucien, prof.,	Genève.	M. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Vaud.	
Groscurin , L., inst.,	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Pesson , Ch., inst.	Genève.	Dériaz , J.,	Dizy.
Jura Bernois.		Cornamusaz , F.,	Trey.
MM. Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Rochat , P.,	Yverdon.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Jayet , L.,	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Visinand , L.,	Lausanne.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Failetta , G.,	Gimel.
Gylam , A., inspecteur.	Corgémont.	Briod , E.,	Fey.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Martin , H.,	Mézières.
Neuchâtel.		Magnin , J.,	Préverenges.
MM. Thiébaud , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Grandjean , A., inst.,	Locle.	M. Fritsch , Fr., président	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich.
Fribourg.		Tessin : M. Nizzola.	
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.	Bureau de la Société pédagogique romande.	

MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Gagnaux , L., syndic, président effectif, Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire, Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président, Lutry.	

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	50	68,40
55	1290,15	55	77,51
60	1108,80	60	90,19
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Les nouveaux tarifs, les prospectus et les comptes rendus sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

NOS LECTEURS — Afin de faciliter l'expédition, nous prions nos abonnés d'indiquer le numéro de leur bande d'adresse lorsqu'ils en demandent le changement.

Vient de paraître :

COURS D'ALGÈBRE ÉLÉMENTAIRE

par Ed. MARREL

Prix, chez l'auteur, à Montreux, 3 fr. 50

F. Payot & C^{ie}, libraires-éditeurs, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Vient de paraître :

Deutsche Stunden

Nouvelle méthode d'allemand basée sur l'enseignement intuitif,

par HANS SCHACHT.

Deuxième édition, revue et augmentée, ornée de gravures.

Cart. — **Prix : Fr. 2.50.**

Dictionnaire géographique de la Suisse. Publié sous la direction de Ch. Knapp, professeur à l'académie de Neuchâtel, et de M. Borel, cartographe. Avec des collaborateurs de tous les cantons. Illustré de nombreuses cartes, plans et vues diverses dans le texte et hors texte. Cette intéressante publication formera environ une centaine de livraisons à 16 prges in 4^o, à raison de deux par mois. **Prix de la livraison, 75 cent.** — *Envoi sur demande de la première livraison et du prospectus illustré.*

Les études dans la démocratie, par A. Bertrand, professeur de philosophie à l'université de Lyon 5 —

Leçons de choses et narrations pour l'enseignement intuitif et la composition dans les classes élémentaires, par F. Allemand, ancien instituteur à l'Ecole modèle de Porrentruy 2 —

De l'enseignement de la langue dans les écoles élémentaires. Ouvrage destiné à servir de guide aux instituteurs et aux institutrices, d'après H.-R. professeur à l'université de Berne, par G. Breuleva, directeur d'Ecole normale. Cart. 2 50

Recueil des locutions vieilles les plus usitées dans le canton de Vaud. Recueillies et mises en ordre alphabétique, avec leur signification française, par F. Dupertuis, maître de français 1 25

Leçons d'histoire grecque, par Bouché-Leclercq 3 50

Essais sur l'histoire de l'art, par Emile Michel 4 —

Ruskin et la religion de la beauté, par Robert de la Sizeranne 3 50

Souvenirs d'un alpiniste, par E. Javelle. Avec une notice biographique et littéraire par Eug. Rambert 3 50

A travers les Alpes, par Ed. Gachot. 35 illustrations d'après nature 3 50

Les sept plaies et les sept beautés de l'Italie contemporaine, par Ernest Tissot 3 50

Au milieu du chemin. Roman par Ed. Rod 3 50

La Solution Roman par Jean de la Brète 3 50

PARIS-EXPOSITION 1900. Indispensable à tous ceux qui désirent obtenir des renseignements précis sur Paris et son Exposition.

Prix : broché, fr. 1,50. Cart. souple toile rouge, fr. 2,25.

PU PITRES HYGIENIQUES A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 3925 — Modèle déposé



Pupitre en usage
*dans les écoles de la Ville
et du Canton de Genève.*

1^{er} Degré primaire

Travail à la planche ardoisée (brune)

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle n° 17.

Prix du pupitre avec banc
40 Fr.



*La table étant mobile, on peut donner
la position horizontale ou inclinée.*

*Il prend 4 positions
pour travaux manuels :
lecture, écriture
et travaux à la planche ardoisée.*

1883. Vienne. — Médaille de mérite.
1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.
1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.
1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.
1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.
1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.
1893. Exp. Internationale du Havre. — Médaille d'or.
1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.
1896. Exp. Nationale Genève. — SEULE MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.